

Ce 19 octobre 2010 marquera l'histoire de notre pays. Pour la sixième fois depuis le 7 septembre, les manifestations organisées sur tout le territoire à l'appel unitaire des organisations syndicales ont rassemblé plus de 3,5 millions de personnes dans les rues. Au plus haut niveau de l'Etat, ce rejet sans appel du projet de loi portant réforme des retraites doit être entendu. Le Président de la République et son Gouvernement ont aujourd'hui obligation de traiter avec dignité et respect le peuple français.

Dans de nombreuses villes, les manifestations rassemblent plus de monde que le 12 Octobre 2010 : à Pau 25 000 (+ 3 000), à Montargis 9 500 (+ 2 500), à Reims 20 000 (+ 2 500), à Toulouse 160 000 (+ 20 000), au Havre 60 000 (+ 5 000), à Grenoble 78 000 (+ 8 000), à Marseille 245 000 (+5 000), à Bordeaux 140 000 (+10 000), à Paris 330 000 ...

Les salariés des raffineries, les routiers, les personnels des aéroports, à la Poste, dans l'Education Nationale, dans les ports et docks, dans la santé et dans de nombreux autres secteurs professionnels des actions de grève se développent. Les étudiants et lycéens, les salariés du privé et du public, les retraités, ont participé en masse à cette nouvelle journée de mobilisation. La population soutient à plus de 70% la lutte qui s'amplifie contre le projet gouvernemental. Dans une démocratie digne de ce nom, le Chef de l'Etat, son Gouvernement et les parlementaires députés et sénateurs ont le devoir de réagir à cette sommation citoyenne. Le vote au Sénat doit être stoppé et des négociations prenant comme base les propositions alternatives des organisations syndicales doivent être ouvertes.

Les interventions surmédiatisées se voulant pédagogiques des Ministres de Sarkozy sont devenues de véritables provocations. Les salariés ont très bien compris la finalité des mesures proposées. Obéir aux appétits du patronat et de la sphère financière, se plier aux injonctions des agences de notation, répondre aux critères ultralibéraux par l'affaiblissement de notre socle social sont les seuls objectifs du Président de la République et de ceux qui le soutiennent.

Avec un taux de gréviste de 42,68 %, les cheminots démontrent qu'ils sont dans une dynamique revendicative interprofessionnelle qui allie la détermination et la lucidité. Ils se sont inscrits dans la durée et font preuve de responsabilité dans ce combat contre le projet de réforme des retraites injuste, inefficace et brutal que souhaite imposer par la force le Gouvernement.

Au-delà de la question des retraites, le préavis de grève unitaire déposé par les 4 Organisations Syndicales représentatives à la SNCF porte des thèmes revendicatifs sur l'emploi, les salaires, l'avenir du Fret SNCF et du service public ferroviaire auxquels la direction SNCF doit apporter des réponses En refusant toutes formes de négociations et par son silence, elle se place dans une posture inacceptable. Ces sujets sont directement liés à la pérennité et au financement de notre protection sociale et de notre Régime Spécial de Retraite. Plutôt que de tripatouiller les chiffres de grévistes, de faire pression sur les cheminots, de faire des annonces volontairement erronées sur le niveau des trafics pour satisfaire l'ego du locataire de l'Elysée, la Direction de la SNCF ferait mieux de répondre aux exigences des cheminots sur des questions qui la concerne au premier chef. L'amélioration des conditions de vie et de travail des cheminots, la qualité des transports due aux usagers, le développement du fret dans le cadre du service public ferroviaire, sont autant de dossiers qui doivent faire sans délai l'objet de négociations et de discussions productives et efficaces.

Au niveau Gouvernemental comme à celui de la Direction de la SNCF, les stratégies manœuvrières, la technique du passage en force et l'enfumage médiatique ont assez duré. Le projet de loi gouvernemental portant réforme des retraites est inadmissible, il engage les générations futures vers un déclin social intolérable. C'est la solidarité intergénérationnelle, c'est la justice sociale, c'est la répartition équitable des richesses qui sont au cœur de cette mobilisation et donnent toute sa légitimité à notre combat.

La Fédération CGT des cheminots appelle l'ensemble des cheminots, dans le cadre de la tenue d'assemblées générales représentatives, à poursuivre l'action engagée dans le cadre de la mobilisation interprofessionnelle unitaire qui se prolonge et s'amplifie.

La Fédération CGT des cheminots demande solennellement aux sénateurs de ne pas voter cette loi.

## Avec la CGT, déterminés à gagner. Continuons le combat!

Carte à échan	ger auprès d'un militant (	CGT contre une adhésion officielle
Nom :	Prénom :	
Adresse:		
	Fonction :	
Tél :	e.mail :	
Grade :	Établissement :	
enso	emble, O	olus forts agner
		e de Paris 93515 Montreuil Cedex minotcat.fr • tél : 01 49 886 100